

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIAI ET TIEDIE CONSEILS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, Commune de  
Cocody, Riviera zone 3 Selmer, formant le lot numéro  
F17, Ilot F, Lot F17, Ilot F

Aux termes de la DSV et des Statuts authentiques en date du 20 Fév 2023 reçus par Me CURREY ANGAMAN Marie J., et enregistrés au CEPICI le 14 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAI ET TIEDIE CONSEILS »

Objet : La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- La consultance en finances publiques (Etat, EPN et collectivités) ;
  - Le conseil en développement local ;
  - L'encadrement et suivi des comptaibles publics en matière de reddition des comptes ;
  - La création et mise en place des instruments et outils de bonne gouvernance
  - La consultance en transaction ;
  - La consultance juridique ;
  - La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles d'apports, de souscription et de participation ;-
- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, Commune de  
Cocody, Riviera zone 3 Selmer, formant le lot numéro  
F17, Ilot F, Lot F17, Ilot F

Dirigeant(s) M DIAI GAHON JEAN HILAIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01903 du 04/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24900/GTCA/RC/2023 du 04/04/2023

